

Questions linguistiques

La question linguistique québécoise : d'hier à demain

Pierre Bouchard, sociologue
Office de la langue française

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on se dit préoccupé par la question linguistique. Au cours des années 60 et 70, en effet, bon nombre d'intellectuels-elles, de politiciens et politiciennes et une partie importante des francophones se disaient très préoccupés par cette question. Deux commissions d'enquête (commission Laurendeau-Dunton en 1963 et commission Gendron en 1968) ont d'ailleurs été mises sur pied à ce moment-là.

Le diagnostic qui a résulté des travaux de ces deux commissions est apparu moins attrayant que certains l'auraient espéré. Rappelons brièvement quelques-unes des constatations qui ont été faites par ces commissions et qui, par la suite, serviront de toile de fond à toute démarche d'évaluation dans ce domaine. D'abord, on a constaté la précarité de la situation démographique des francophones et on en vint à anticiper ses conséquences. On a qualifié aussi les disparités existant entre les deux principaux groupes linguistiques ; les francophones apparaissent nettement défavorisés par rapport aux anglophones en ce qui a trait à la scolarité, aux revenus, au prestige professionnel et aux possibilités de carrière à des échelons supérieurs. Enfin, la situation du français au Québec est apparue différente de ce qu'elle aurait dû être, compte tenu du fait que les francophones étaient fortement majoritaires tant dans la main-d'oeuvre que dans la population totale et que les personnes immigrantes étaient de plus en plus attirées par l'anglais. En fait, il apparut que le français n'était utile qu'aux francophones et qu'un bon nombre de celles-ci devaient utiliser l'anglais au travail, autant et parfois plus que leur langue maternelle.

Sans nécessairement relier les efforts législatifs (projet de loi 63 en 1969, projet de loi 22 en 1974 et Charte de la langue

française en 1977) consentis par le gouvernement québécois à tous les changements linguistiques survenus au Québec depuis le début des années 60, on conviendra que ceux-ci ont tout de même contribué à l'affirmation du groupe francophone et à son ouverture aux autres groupes de façon à ce qu'ils puissent aussi partager son projet de société. Ceci ne pouvait que contribuer à préparer le terrain en vue d'une certaine évolution de la situation qui prévalait à ce moment-là. D'ailleurs, le diagnostic relatif à la situation linguistique actuelle est très différent de celui d'antan et cette différence devrait continuer à s'accroître au cours des prochaines années.

Ainsi, on remarquera que la position du groupe francophone s'est améliorée depuis. Les recensements montrent en effet que depuis 1971, il y a eu un accroissement significatif des francophones (de langue maternelle) au Québec (de 80,7 % qu'ils étaient en 1971, ils sont passés en 1991 à environ 82,5 % de la population québécoise). Leur position économique s'est aussi considérablement améliorée : d'après les recherches de F. Vaillancourt, la proportion de personnes à l'emploi d'entreprises à propriété francophone a augmenté entre 1961 et 1992 (de quelque 18 %) et il en est de même de la part du revenu total qu'ils détenaient entre 1970 et 1980, alors que celle-ci a semblé se stabiliser en 1985. Mentionnons enfin que,

selon les recherches du Conseil de la langue française, l'usage général du français au travail s'est surtout accru dans la région métropolitaine de Montréal (de 51 % en 1979 à 56 % en 1989), sans se traduire par une augmentation significative chez les francophones (62 % / 63 %) qui par ailleurs se sont montrés moins soumis à l'usage prédominant de l'anglais (8 % / 6 %).

Cette situation, malgré tout l'optimisme qu'elle peut susciter, doit cependant être examinée en regard d'autres dimensions, si on souhaite parvenir à une juste analyse de la situation. Ceci nous amène alors à considérer la position des autres groupes linguistiques au sein de la société québécoise et, par le fait même, à relativiser celle du groupe francophone. Les travaux de C. Castonguay, par exemple, nous amènent à comprendre que les personnes immigrantes sont toujours attirées par la langue anglaise et qu'il en est ainsi pour un certain nombre de francophones. La scolarisation obligatoire en français a permis d'enrayer jusqu'à un certain point cette tendance qu'avaient les immigrants à rejoindre les rangs de la communauté anglophone, mais il n'apparaît pas évident que l'intégration au groupe francophone soit assurée. D'ailleurs, les travaux de N. Fleurant et A. Laperrière montrent bien que, pour plusieurs adolescents issus des groupes ethniques, il y a toujours rejet marqué et sans appel du fait français, ce qui justifie un certain nombre d'entre eux (ou certains parents allophones) à devenir « illégaux » en fréquentant l'école anglaise et à vouloir ressembler le plus possible aux jeunes anglophones du « vieil establishment » ou à se plier à l'obligation de fréquenter l'école française, tout en s'exprimant en anglais aussitôt sortis de la classe (selon des propos tenus par M. Micone). Une telle situation, il va sans dire, ne peut être très positive pour la francisation d'autant plus que le groupe francophone n'a pas nécessairement les moyens d'en contrecarrer tous les effets néfastes. Soulignons en-

fin que la transformation du milieu anglo-québécois ne contribue pas à cet effort de francisation. Malgré un accroissement naturel défailant au sein de ce groupe, une accélération des départs du Québec et un ralentissement des entrées (selon les travaux de G. Caldwell), on concède facilement à cette communauté son dynamisme infatigable qui se traduit par la vigueur qu'elle met à assurer la défense des droits collectifs (par une rhétorique de droits individuels) et par ses efforts à soumettre les francophones à une préséance inévitable de l'anglais, ce qui ne peut qu'être néfaste à la cause du français.

Compte tenu de ce qui précède, la question linguistique apparaît toujours bien actuelle. Même si la francisation a déjà fait beaucoup de progrès, tout n'est pas acquis pour autant. Les francophones et le français ont fait des gains certains. Il reste tout de même qu'un grand nombre de non-francophones continuent à bouder le français et que, fait à ne pas négliger, l'environnement économique (mondialisation des marchés, ententes contractuelles d'échanges de tous genres etc.) favorise toujours une certaine utilisation de l'anglais.

Il en est ainsi pour la francisation des entreprises québécoises. On constate à partir des dossiers de l'Office de la langue française que quelque 75 % des entreprises actuellement soumises au processus de certification (selon les modalités définies par la Charte de la langue française) ont déjà reçu leur certificat de francisation et que les autres le recevront dans un avenir plus ou moins rapproché. Il est important de noter que la certification d'une entreprise tient plus à un acte administratif posé à la suite de l'évaluation de la situation linguistique propre à cette entreprise réalisée par l'Office de la langue française, et de l'application d'un programme de francisation, s'il y a lieu, qu'à une francisation réelle et durable où il y aurait utilisation effective du français (selon les travaux de P. Bouchard). En fait, la certification atteste qu'une certaine généralisation de l'usage du français est atteinte dans cette entreprise, cette généralisation pouvant varier

d'une entreprise à l'autre, compte tenu du contexte politique, économique et social. En d'autres termes, le certificat de francisation signifie que l'environnement d'une entreprise certifiée a été francisé, que tout a été mis en place pour qu'on puisse y travailler en français. Cependant, ceci ne signifie pas, cependant, qu'on y travaille en français ou qu'on soit parvenu à l'utilisation effective du français.

Dans un tel contexte, il apparaît qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour prévenir les reculs (ceux attribuables à l'informatisation, à des changements structurels ou à l'ouverture sur des marchés extérieurs) et parfaire la francisation des entreprises amorcée dans le cadre de la certification, de façon à la rendre réelle et durable. Cette intervention (relative à la francisation) vise à aller plus loin que le processus de certification géré jusqu'à maintenant par l'Office, pour en arriver à cette utilisation effective du français au sein des entreprises concernées et ainsi assurer la durabilité de leur francisation.

Cette consolidation de la francisation comportera nécessairement plusieurs défis importants à relever. Si les syndicats et les travailleurs y trouvent leur compte, il est possible que les résistances rencontrées (de la part de la direction des entreprises) au moment de la certification soient tout aussi efficaces pour freiner le processus de francisation réelle et durable et que, de ce fait, il soit nécessaire de travailler au préalable à vaincre ces résistances. Le travail des intervenants va aussi devoir être modifié. Il ne s'agira plus de voir uniquement à corriger des situations jugées non conformes (selon l'un ou l'autre article de la Charte de la langue française), mais bien à répondre à des besoins de francisation plus ou moins bien exprimés et ce, toujours conformément à l'esprit de l'art. 100 de la Charte de la langue française.

Bref, un défi de taille se pose actuellement aux Québécois d'aujourd'hui : celui d'une implantation véritable du français afin de faire en sorte que la francisation réelle et durable des entreprises soit non seulement une possibilité mais bien une réalité. C'est le défi auquel l'Office de la

langue française souhaite s'attaquer dans les années à venir.

Pour ce faire, il faudra considérer la continentalisation de l'économie et la mondialisation de l'information, une augmentation de la demande de compétences linguistiques, le non-renouvellement de la population, un nouveau type d'immigration, concentrée dans la région de Montréal et maîtrisant peu le français, etc. Plusieurs défis vont dès lors devoir être relevés à plus ou moins brève échéance en ce qui a trait à l'aménagement linguistique. Parmi ceux-ci, le Conseil de la langue française retient la nécessité de tenir compte le plus tôt possible des conséquences linguistiques de l'ouverture de l'économie québécoise et de son développement vers une société de l'information, de planifier les rapports sociolinguistiques d'un État faisant partie d'une supra-nation économique regroupant d'autres États et ayant plusieurs langues nationales et d'assurer l'avenir démolinguistique de la société québécoise.

En terminant, il convient de souligner que la question linguistique au Québec n'est plus ce qu'elle était, elle ne fait plus autant partie des préoccupations de la population. D'ailleurs, on remarque actuellement une certaine démobilisation relativement à cette question. Est-ce à dire que celle-ci n'est plus actuelle et qu'il faille la reléguer aux oubliettes? Il semble que non, puisque, nous l'avons vu, tout n'est pas encore acquis : il faut encore tenir compte d'éléments aussi importants que l'envahissement des technologies de l'information, l'arrivée massive d'immigrants et immigrantes allophones et l'attrait suscité par l'anglais. En plus, il faut travailler à consolider les efforts consentis au moment de la certification des entreprises pour arriver à une francisation réelle et durable qui se traduira par une utilisation effective du français au sein des entreprises québécoises. Enfin, tous les efforts de francisation sont sensibles à ce que nous réserve l'avenir, plus particulièrement à l'évolution économique, à l'envahissement prévisible des technologies de l'information et à la progression de l'anglais. ■

Questions linguistiques

Le fait français : nouvelles études sur la conscience linguistique des jeunes

Uli Locher, Département de sociologie
Université McGill

Quinze ans après le lancement de la première des études sur la "Conscience linguistique des jeunes Québécois" le Conseil de la langue française se prépare à publier un nouveau volume¹ sur les comportements et attitudes linguistiques des jeunes. La problématique, légèrement élargie depuis les premiers volumes², n'a pas vraiment changé, mais le contexte est tout différent. Une nouvelle génération d'adolescents et de jeunes adultes fréquente aujourd'hui les écoles et les collèges du Québec, une génération qui ne se souvient guère du Québec d'avant la Charte de la langue française.

En ce qui concerne les jeunes des écoles et collèges francophones, les questions principales sont de savoir si le français leur sert vraiment comme langue de communication et de divertissement, s'il y a cohérence entre attitudes et comportements linguistiques, s'il y a ici une génération de jeunes conscients des enjeux auxquels fait face leur langue et s'ils sont prêts à la valoriser et la défendre.

Dans les écoles et cégeps anglophones la situation et les questions sont plus complexes. Ces établissements servent une clientèle fort hétérogène dont le seul élément unificateur est la langue anglaise. Ils manqueraient à leur vocation s'ils ne parvenaient pas à transmettre aux jeunes les compétences, comportements et valeurs du monde anglophone, tâche d'autant plus difficile que le monde anglophone du Québec se trouve dans un déclin historique. L'école anglophone réussit-elle dans cette mission tout en aidant à bâtir les ponts vers la francophonie indispensables pour la survie du Québec anglais?

Les deux nouveaux volumes couvriront un grand éventail de questions, de l'usage

du français dans les loisirs et avec les amis jusqu'aux attitudes d'identification et aux attentes concernant le Québec de l'avenir. Puisque les échantillons n'ont guère changé depuis la première série d'enquêtes on peut dorénavant faire des comparaisons diachroniques (de 1978 à 1991) en plus des comparaisons synchroniques entre établissements francophones et anglophones.

Quelles sont les grandes tendances qui se dégagent de la pléthore de données et tableaux individuels?³ En voici un petit avant-goût :

1. La marginalisation politique des anglophones et leur déclin démographique n'ont pas diminué la force d'attraction de la langue anglaise. Qu'on regarde les francophones, les anglophones ou les minorités d'autres langues maternelles, et qu'on aille à Québec ou Hull, à Jonquière ou Montréal, partout on trouve que les usages linguistiques ont bougé quelque peu, et toujours dans la direction d'un recul du français, du moins selon le témoignage des jeunes intéressés eux-mêmes.

2. Le milieu anglophone semble exercer une pression assimilatrice plus forte que le milieu francophone. Ainsi les franco-

phones inscrits dans les établissements anglophones emploient l'anglais dans près des deux tiers de leurs activités culturelles (médiats électroniques, lectures, etc.) tandis que dans le cas inverse des anglophones dans les établissements francophones, cet effet assimilateur se limite à 40% des activités.

3. Il y a d'autres indications. Les francophones qui suivent leurs cours en anglais ont souvent des opinions et comportements similaires à ceux de leurs copains de classe. Par exemple, ils partagent en majorité les intentions de quitter le Québec de ces derniers, ce qui n'est aucunement le cas des francophones scolarisés dans leur langue maternelle.

4. Les enquêtes de 1978-1979 cherchaient à savoir si les jeunes étaient prêts à lutter pour la défense de leur langue au Québec. De fortes majorités s'étaient alors prononcées sans équivoque : les francophones voulaient "garder au Québec le français de nos pères", et les anglophones promettaient de continuer leurs efforts pour "the English cause in Quebec". Les études de 1990-1991 ne montrent aucun affaiblissement de ces positions. On peut même constater une polarisation accrue comme l'a observé Paul Béland dans son étude de l'usage du français au travail.

Que faire de ces contradictions apparentes? Est-il possible que les jeunes francophones fassent une place toujours plus grande à l'anglais dans leur vie de tous les jours tout en se disant prêts à monter sur les barricades pour la défense du français? Et que dire de ces jeunes anglophones qui prévoient défendre leur "cause" tout en votant par les pieds (ou par les roues sur la Transcanadienne)?

Les réponses à ces questions sont complexes et les nouveaux volumes qui seront publiés dans les mois prochains ne feront que les amorcer. Ce qui est pourtant évi-

dent, c'est que les nouveaux résultats ne suggèrent guère d'interprétation alarmiste. Si le léger "recul du français est indéniable, il n'affecte pas la donnée de base : la vie culturelle des francophones et des anglophones continue à être menée dans leur langue maternelle. Ceci dit nous ne pouvons pas ignorer certains phénomènes nouveaux. La culture de la jeunesse en est un : elle est internationale et anglophone et elle ne respecte guère les frontières nationales qui avaient caractérisé et limité la culture des générations précédentes. Les jeunes francophones du Québec veulent faire partie de cette culture mondiale et ils ont les moyens de le faire. Ils ne voient aucune contradiction entre l'ouverture sur le monde qui les enrichit et valorise d'une part et l'appui à la cause du français d'autre part. Les opinions des jeunes anglophones se comprennent de façon analogue. Eux aussi sont orientés vers un univers culturel qui dépasse les frontières du Québec, mais dans leur cas, cet univers culturel anglophone coïncide avec des espaces politique et social dont la province n'est qu'une petite partie.

Au-delà des comportements et attitudes linguistiques documentés en abondance, les études sur la conscience linguistique des jeunes soulèvent la question de l'intégration sociale du Québec. Sommes-nous témoins d'une convergence des symboles vestimentaires, des marchés de la musique et des images et des identifications sociales vers un Québec fondamentalement intégré, ou allons-nous voir augmenter les tensions et déchirements inhérents au brassage social et démographique que nous vivons? Malgré le progrès bien visible d'une culture des jeunes plus homogène, cosmopolite, ouverte et tolérante, nous observons aussi les rigidités et polarités du passé. Les contacts hors-groupes, par exemple, n'ont pas beaucoup augmenté et les milieux francophone et anglophone paraissent toujours passablement indépendants et autonomes. Il semble donc beaucoup trop tôt pour mettre au rancart la vieille image des deux solitudes. Même si les "solitudes" ont commencé à vibrer au même rythme, elles n'ont pas encore très bien appris à se parler et à s'écouter. ■

1. Ce cinquième volume de la série est intitulé "Les jeunes et la langue" et traite des jeunes faisant leurs études en français. Le volume 6 sur les jeunes des écoles anglophones, "Le fait français dans l'école anglophone" est en traduction et devrait sortir en français et anglais dans quelques mois.

2. Les quatre volumes antérieurs étaient écrits par Edith Bédard et Daniel Monnier (1981), Pierre Georgeault (1981) et Uli Locher (1983a, 1983b).

3. Même avant la publication des volumes V et VI de la série, certaines données sont déjà accessibles dans les études suivantes : Corbeil, Jean-Pierre, "Vision et agir linguistiques chez les jeunes non-francophones du Québec", Thèse de maîtrise en sociologie, Université McGill, 1992 ; Gravel, Ronald, "Vitalité linguistique et identification francophones des jeunes Québécois", Thèse de maîtrise en sociologie, Université McGill, 1993 ; Locher, Uli, "Intentions to Leave Quebec Among Students in English High Schools and Colleges", Working Papers in Social Behaviour 92-5, McGill University, 1992 ; Locher, Uli, "La force d'attraction du français et les attitudes et comportements des jeunes", dans : Conseil de la langue française (éd.), Contextes de la politique linguistique québécoise, 1993 : 157-181.

LA CULTURE ET SES PUBLICS

La revue *Loisir et Société* lance un appel de textes pour son Volume 17, no 2, automne 1994, lequel vise à présenter des recherches et des travaux dépassant la simple description des publics de la culture, pour jeter un regard approfondi sur les enjeux, les dynamismes, les facteurs externes et internes donnant lieu à des transformations importantes dans les formes de participation culturelle. Ces recherches tiendront compte des dimensions à la fois psychologiques, sociologiques et économiques de la participation culturelle.

On pourra aborder des sujets tels que :

- la formation des goûts et usages en matière de participation à la culture ;
- la structuration des comportements selon des habitus de classe, les modes de vie ;
- les transformations dans la nature, l'intensité et les contenus de la participation culturelle ;

- les processus d'appropriation de la culture ;
- les rapports culturels entre les générations ;
- les rapports entre la participation culturelle et la consommation des médias.

Les manuscrits doivent être soumis à la rédaction avant le 1^{er} mars 1994. Faire parvenir les manuscrits en trois exemplaires à :

Loisir et Société
Département des sciences du loisir
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
Canada
G9A 5H7
Responsables du numéro :
Jean-Guy Lacroix et Gilles Pronovost

Questions Linguistiques

Temps libre et usage de l'anglais chez les jeunes

Gilles Pronovost

La plupart des enquêtes, celles du ministère de la Culture et du Conseil de la langue française tout particulièrement ont bien illustré comment l'univers anglophone attire les jeunes francophones du Québec... non pas pour ce qui est des habitudes de lecture (on sait comment les étudiants et les étudiantes résistent encore parfois à la lecture d'ouvrages scientifiques en français), de manière sans doute relativement marginale pour ce qui est de leur consommation de la télévision, mais essentiellement quant à leurs habitudes d'écoute de la musique et quant à l'assistance à certains types de spectacles.

L'anglais n'est en aucun cas la langue d'usage des jeunes francophones, sa prédominance est circonscrite à un univers très particulier d'activités culturelles comme je viens de le souligner ; de plus, dans de tels cas, rien n'indique que l'anglais constitue vraiment une langue de communication, mais bien plutôt une « langue de spectacle ». L'enquête du ministère des Affaires culturelles de 1989 que j'ai eu l'honneur de traiter confirme ce fait ; seule la musique est majoritairement écoutée en langue anglaise ; l'univers de la lecture des jeunes francophones demeure le français. Quels que soient les indices utilisées (plusieurs activités, activités reliées à la lecture seulement, etc.), les résultats vont dans le même sens.

Par comparaison, toutes les enquêtes que je connaisse indiquent très nettement que les jeunes anglophones, tant du Québec que du reste du Canada, vivent dans un univers culturel et linguistique relativement fermé.

J'en déduis que la présence de l'anglais chez les jeunes francophones traduit une ouverture culturelle que ne manifestent que bien peu les jeunes anglophones. La présence indéniable d'un univers linguistique anglophone dans certains champs des pratiques culturelles des jeunes fran-

cophones du Québec, si elle implique des phénomènes d'acculturation linguistique dont on peut s'inquiéter à juste titre, a comme contrepartie une disponibilité à d'autres univers culturels dont on ne peut que se réjouir.

De tels comportements linguistiques sont par ailleurs davantage le fait des jeunes garçons francophones que des jeunes filles ; il faut donc prendre garde de généraliser à l'ensemble des jeunes : trois fois plus d'hommes que de femmes lisent des magazines en anglais, deux fois plus de livres ; les différences sont un peu moins prononcées pour les spectacles et les chansons. Chez les seuls 15-24 ans, les tendances à l'utilisation de l'anglais pour les spectacles et les chansons sont au moins deux fois plus prononcées que chez la population francophone en général.

Tout indique par ailleurs que cet univers anglophone de spectacle et de variétés s'estompe avec l'avance en âge selon un scénario encore mal connu. L'univers de la lecture de livres, et même de magazines, demeure francophone de manière relativement stable dans le temps. Ce sont véritablement les univers de la musique et des spectacles, composant l'essentiel des comportements linguistiques anglophones des jeunes francophones qui ont tendance à se transformer. En d'autres termes, à me-

sure qu'ils vieillissent, les francophones du Québec ont tendance à quitter leur univers culturel de jeunesse qui les poussait vers la culture musicale essentiellement anglophone, mais maintiennent un certain contact, relativement stable dans le temps, avec la littérature anglophone et la télévision.

Comme on peut s'en douter, il y a une relation assez nette entre le statut socio-économique et l'usage de l'anglais chez les francophones, en ce sens que les plus favorisés font un usage plus intensif de l'anglais. Les francophones les plus scolarisés manifestent une ouverture à des univers culturels et scientifiques différents, attitude dont font beaucoup moins preuve les anglophones plus scolarisés.

Dans ce débat sur la langue, j'en conclus que l'usage de l'anglais dans l'univers de consommation des jeunes traduit un comportement fort rassurant d'ouverture culturelle que l'on décèle encore bien peu chez la très vaste majorité des jeunes anglophones du Québec. L'autre versant de cette conclusion est que ce qui doit nous inquiéter davantage, ...c'est la qualité du français. On parvient à intégrer une deuxième langue quand on maîtrise sa propre langue. Si les jeunes maîtrisent bien leur langue, l'apprentissage d'une autre langue ne doit surtout pas nous inquiéter. Un dernier aspect concerne l'inquiétante fermeture culturelle des jeunes anglophones ; je suggère qu'il faudrait songer à leur donner à l'école une meilleure formation en français, incluant non seulement la maîtrise minimale de la langue française, mais une connaissance plus étendue des oeuvres culturelles de France et du Québec : ils n'en ressortiraient que plus enrichis, comme nous le sommes avec notre « fréquentation » de leur propre culture américaine. ■

PRONOVOST, Gilles, *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir/1989*, Québec, Les Publications du Québec, 1990, 94 p.

Questions linguistiques

Évolution dans l'étude des communautés linguistiques de Montréal

Pierrette Thibault, Département d'anthropologie
Université de Montréal

Engagée depuis une vingtaine d'années dans des recherches sur la communauté linguistique des francophones de Montréal, je propose ici une réflexion sur le contexte général dans lequel se sont situés mes propres travaux et ceux de mes associés, anthropologues et linguistes.

À propos de la caractérisation des communautés linguistiques montréalaises avant les années soixante-dix, trois remarques principales peuvent être faites :

1. elle s'insérait dans un discours socio-historico-politique au centre duquel se trouvaient les conséquences de la conquête anglaise : domination de l'anglais dans le monde des affaires, manque de contact des francophones avec la mère-patrie, repli des francophones autour de l'Église ;

2. elle ignorait quasi complètement la présence de communautés autres que l'anglophone et la francophone ;

3. elle était souvent teintée de purisme linguistique.

Sur le plan de la recherche, deux axes majeurs se dessinaient : l'analyse de la diversité régionale du français québécois qui se donnait pour tâche, entre autres, de retracer le substrat français et l'étude des effets du contact entre l'anglais et le français.

L'aliénation de la communauté francophone du Québec, et de Montréal en particulier, se manifestait à travers des évaluations négatives du parler local : "lousy french", "bouche molle", "franglais", "joual", etc. C'est dans ce contexte que s'est amorcée au département d'anthropologie de l'Université de Montréal une vaste enquête sociolinguistique sur la communauté francophone de Montréal, sous l'impulsion de Gillian Sankoff, David San-

koff et Henrietta Cedergren. Ces chercheurs avaient pour but de démontrer que les variantes locales au niveau de la prononciation, de la syntaxe et du lexique constituaient un système dans lequel les productions de tous les locuteurs, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur classe sociale trouvaient leur place. Des linguistes de l'UQAM et de l'Université de Montréal ont emboîté le pas et les chercheurs engagés dans la voie de la description du français québécois ont multiplié leurs interventions auprès des médias et des enseignants, de façon à combattre les affirmations portant sur la dégénérescence et la corruption des parlers locaux. Les efforts de ces universitaires ont été soutenus par des contributions généreuses des gouvernements provincial et fédéral, sous forme de subventions de recherche.

Il en a résulté une banque de données enregistrées, transcrites et souvent informatisées d'une richesse inégalée qui a attiré au Québec de nombreux chercheurs étrangers durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. On trouvera une recension des nombreuses recherches effectuées à partir de ces données dans Sabourin, C. et Lamarche, R. 1985 *La francité canadienne. Volume 1. Aspects linguistiques*. Montréal : Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation. L'impact de ces travaux se situe surtout dans le développement d'outils théoriques et méthodologiques pour la description des variétés ora-

les de la langue. La discontinuité entre les langues écrites standardisées et les productions orales spontanées était mise en lumière et on pouvait s'interroger sur la légitimité des méthodes d'enseignement qui préconisaient l'utilisation du parler des enfants comme base d'apprentissage de la langue standard.

En 1984, en collaboration avec Diane Vincent, William Kemp et David Sankoff, j'ai entrepris d'étudier l'évolution récente de la communauté franco-montréalaise. Nous avons tous été associés à un titre ou à un autre à l'équipe de recherche Sankoff-Cedergren et nous voulions connaître l'effet des trajectoires personnelles des locuteurs et de la dynamique interne de la communauté sur les productions linguistiques. Nous somme donc retournés auprès de la moitié des 120 Montréalais interviewés en 1971, pour obtenir une seconde série d'enregistrements comparables. La présentation de cette recherche et des analyses auxquelles elle a donné lieu se trouve dans Thibault, Pierrette et Vincent, Diane 1990. *Un corpus de français parlé*. Québec : Université Laval, Département de langues et linguistique, et aussi dans divers numéros de la revue *Language Variation and Change*, publiée par Cambridge University Press. Entre 1971 et 1984, on décèle des changements d'attitudes des locuteurs par rapport à la langue. Bien que le contenu des sections des enregistrements portant sur la langue n'ait pas encore été systématiquement analysé, il semble qu'en 1984, le terme "joual" soit plus rarement employé pour désigner le français québécois qu'en 1971 et que "l'autre" ne soit plus aussi systématiquement identifié à l'anglophone. À la question : «Quelles langues parle-t-on dans votre quartier?», les interviewés répondent parfois : Le vietnamien, le grec, l'italien, etc.

Que sait-on de ces "autres" qui, dans

le contexte montréalais, côtoient les francophones? C'est la problématique des langues en contact qui a retenu l'attention des chercheurs intéressés aux communautés anglophone, grecque ou italienne. En témoignent des travaux portant sur l'alternance de code, l'apprentissage des langues secondes, l'évaluation du succès des programmes d'immersion. (cf. Genesee, Fred 1987 *Learning through two languages. Studies of Immersion and Bilingual Education*. Cambridge, Mass : Newbury House Publishers). Rarissimes sont les études qui visent à caractériser les variétés locales de ces langues minoritaires.

Peut-on considérer que tous les locuteurs qui emploient le français au travail ou dans leur milieu de vie font partie de la communauté linguistique francophone de Montréal, qu'ils soient locuteurs natifs ou non? Pour répondre à cette question, deux types d'argument sont généralement invoqués en sociolinguistique. Ils renvoient tous deux à la définition d'une communauté

linguistique proposée par William Labov, à savoir un ensemble d'individus qui partagent les mêmes normes d'évaluation des comportements linguistiques et dont les productions manifestent des schèmes de distribution analogues. Ainsi, le fait que les "écarts de langage" des parisiens vivant au Québec, aussi bien que ceux des italiens ou des anglophones fassent souvent rire les francophones d'origine montréalaise plutôt que de les irriter militerait en faveur de leur exclusion de la communauté locale. Par ailleurs, si dans l'emploi qu'ils font des prononciations locales du "t" et du "d" (prononcés "ts" et "dz"), les locuteurs non natifs se conforment parfaitement aux contextes d'utilisation locaux, ils démontrent une intégration à la communauté, du moins sur ce plan.

Dans quelle mesure la conformité aux normes locales d'utilisation est-elle indicative du degré de compétence d'un locuteur de langue seconde? Devrait-on parler de degré d'intégration plutôt que de degré

de compétence linguistique? Quels facteurs sociaux ou psychologiques faut-il invoquer pour expliquer le comportement des locuteurs de langue seconde?

Jusqu'à présent, mes propres recherches ne me permettaient pas d'aborder ces questions. Toutefois, grâce à une subvention du CRSH de trois ans, j'entrepris cette année, conjointement avec Gillian Sankoff de l'Université de Pennsylvanie, une nouvelle étude qui porte sur l'intégration des anglophones dans la communauté francophone montréalaise. Dans un premier temps, nous comparerons la production des variantes locales d'un échantillon d'anglophones avec celle de franco-montréalais correspondant à des sous-groupes sociaux similaires. Puis, par des analyses d'attitudes et des observations ethnographiques sur les modes de socialisation de la communauté anglophone, nous espérons approfondir notre compréhension des diverses facettes de la dynamique sociolinguistique montréalaise. ■

INSCRIPTION AU PRIX EDMOND-DE-NEVERS 1994

L'institut québécois de recherche sur la culture invite pour une treizième année consécutive tous les étudiants de deuxième cycle ayant complété un mémoire de maîtrise portant sur la culture, à poser leur candidature au **Prix Edmond-de-Nevers 1994**.

Ce prix souligne à la fois la qualité exceptionnelle d'un mémoire de maîtrise sur la culture et son intérêt pour une meilleure connaissance de la société québécoise. Le mémoire primé sera publié par l'Institut dans la collection «Edmond-de-Nevers».

Pour s'inscrire, tout étudiant de deuxième cycle doit faire parvenir à l'Institut une copie non reliée de son mémoire accompagnée d'un résumé d'au

plus deux pages et d'un document attestant que le mémoire a été agréé par une université québécoise entre le 1er novembre 1992 et le 31 octobre 1993. Le choix du jury est basé sur les critères suivants : l'originalité du sujet et son intérêt pour la connaissance de la société québécoise, la cohérence de la démarche et la qualité de la langue.

Tous les documents doivent être acheminés, au plus tard le 13 novembre 1993, à l'adresse suivante :

Prix Edmond-de-Nevers
Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand
Québec (Québec) G1R 4N4

PROCHAIN NUMÉRO :

**Les
générations**

Les anthropologues et les sociologues intéressés par ce sujet sont priés de nous faire parvenir un texte d'environ 4 pages, double interligne (sur disquette et sur papier) avant le 5 décembre 1993, au **BULLETIN DE L'ACSALF**, secrétariat de l'ACSALF, département de sociologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. "A" Montréal (Québec) H3C 3J7

Questions linguistiques

La recherche et la question linguistique

**Pierre Bouchard, sociologue
Office de la langue française**

Plusieurs études relativement à la question linguistique québécoise sont en cours de réalisation. Il serait cependant ambitieux de vouloir en faire un inventaire complet. En effet, plusieurs recherches ne visent la question linguistique que de façon indirecte et, de ce fait, les quelques résultats qui s'y rapportent ne seront jamais portés à notre connaissance. D'autres, par contre, sont en lien direct avec cette question, mais elles suscitent généralement peu d'intérêt de la part des sociologues et anthropologues : il s'agit de recherches en linguistique ou en didactique des langues.

La recherche de type sociolinguistique est, cependant, un peu plus connue et, pour différentes raisons, plus susceptible d'intéresser les membres de l'ACSALF. Beaucoup de recherches sont en cours de réalisation dans ce domaine et ce, sur différents sujets. Sans prétendre à l'exhaustivité, il nous apparaît justifié d'en faire une présentation sommaire.

1) INDICATEURS DE LA SITUATION LINGUISTIQUE AU QUÉBEC.

Il s'agit d'un tableau de bord de la francisation au Québec, constitué d'indicateurs de situation et d'indicateurs de programme. Mentionnons que c'est un projet conjoint des organismes de la Charte de la langue française réalisé avec la collaboration de plusieurs ministères.

2) LA POPULATION ET LA LANGUE

Plusieurs démographes sont intéressés par l'évolution de la situation démolinguistique au Québec. Ainsi, C. Castonguay (Université d'Ottawa) s'est penché sur le difficile problème des transferts linguistiques, alors que M. Termote et D. Gauvreau (INRS-Urbanisation) se sont plutôt attachés à l'évolution générale de la situation démolinguistique du Québec, plus particulièrement celle couvrant la période 1981-1986. Ces travaux devraient normalement

être publiés par le Conseil de la langue française dans les mois à venir.

3) L'ÉCONOMIE ET LA LANGUE

F. Vaillancourt (Université de Montréal) a travaillé à mettre à jour les études qu'il avait déjà réalisées en 1984 et en 1988 relativement à cette question de la propriété des entreprises. Les résultats de cette mise à jour seront prochainement publiés par l'Office de la langue française.

Mentionnons aussi qu'à l'Office de la langue française, R. Champagne est en train de mettre à jour les données relatives à la présence francophone parmi les hauts dirigeants des entreprises de 500 personnes et plus.

4) LES IMMIGRANTS ET LA LANGUE

Les travaux de J. Renaud (Université de Montréal), de C. McAll (Université de Montréal) et de C. Veltman (INRS-Urbanisation) ne peuvent être ignorés, plusieurs communications ayant déjà portées sur le sujet. Ceux du Conseil de la langue française (réalisés par D. Monnier) sont, par contre, moins connus. Il s'agit dans le cadre de ces travaux de décrire le comportement linguistique de travailleurs immigrants habitant l'île de Montréal et d'arriver à examiner les facteurs qui favorisent leur usage du français.

5) LES JEUNES ET LA LANGUE

Les usages et attitudes linguistiques des jeunes (du secondaire et du collégial) ont à nouveau été étudiés par U. Locher (Université McGill). En effet, après plus de 10 ans, il a récidivé : il analyse actuellement l'évolution des comportements et attitudes des jeunes francophones et anglophones de 1978-79 à 1990-91.

6) L'USAGE DE LA LANGUE AU TRAVAIL

Les études conduites par le Conseil de la langue française (réalisées par Paul Béland)

sur ce sujet l'ont amené à chercher par le moyen d'entrevues de groupe à approfondir les facteurs qui rendent le mieux compte de l'utilisation des langues au travail et à mesurer à nouveau l'usage du français au travail auprès des travailleurs francophones du secteur privé de la région métropolitaine de Montréal.

Dans un contexte de consolidation des acquis de la francisation, l'Office de la langue française cherche à approfondir cette question du travail en français, à construire une mesure de l'utilisation effective du français et à déterminer les avantages de travailler en français, ainsi que les liens possibles entre productivité et utilisation du français dans les technologies de l'information.

7) L'USAGE DU FRANÇAIS EN INFORMATIQUE

Par ce projet, on vise à faire le bilan de l'utilisation du français en informatique (langue du matériel, des logiciels, des manuels etc.) dans les entreprises québécoises. Il s'agit d'un projet conjoint : organismes de la Charte, Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO) et le Bureau de la statistique du Québec (BSQ).

Dans un autre projet, l'Office de la langue française (R. Champagne) s'intéresse à la langue de l'enseignement de l'informatique au secondaire professionnel, dans les collèges et à l'université, plus particulièrement à la langue des logiciels et des manuels qui les accompagnent.

8) LA SITUATION LINGUISTIQUE AU SEIN DES ENTREPRISES DE 10-49 PERSONNES.

L'Office de la langue française (travail réalisé par Y. Larivée) a cherché à dresser un portrait de la situation linguistique qui prévaut au sein de ces entreprises. Les résultats de cette analyse devraient être rendus publics dans les prochains mois. ■